ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mardi 1er janvier 1901 (12 Nivôse An 109 de la République), 1er jour de l'année, 11e jour de l'hiver, 1er jour du XXe siècle, 11e jour de la lune.
Lever du Soleil à 7 h. 56 ; coucher à 4 h. 11.
Lever de la lune à 2 h. 46 matin ; coucher à 1 h. 13 soir.
Aujourd'hui, la durée du jour est stationnaire.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 31 décembre :
Baromètre à 2 heures du soir : 747 m/m. (pluie ou vent). Baisse depuis la veille : 3 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 5° au-dessus ; à 3 heures de l'après-midi : 8° au-dessus.
Etat du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Sud Est, faible.
Pluie tombée depuis 24 heures : 5 m/m. 4.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2me exercice arrêté le 24 novembre) exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est potenn par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure, et par une panification des plus soignées.

LES TRAMWAYS

Un arrêté préfectoral, en date du 26 décembre, vient d'ordonner l'ouverture de l'enquête supplémentaire sur les avant-projets présentés par la ville de Roubaix et la Compagnie des tramways concernant les modifications à apporter aux lignes :
N° 3 — de Roubaix à Wattrelos ;
N° 7 — de Roubaix à Leers ;
N° 8 — de l'Epeule ;
N° 9 — de la gare du Nord au Cartigny ;
N° 12 — de la gare du Nord à la gare du Pile ;
pour l'extension du réseau des tramways électriques de Roubaix.

Cette enquête sera ouverte, du 3 janvier au 3 février 1901, aux mairies de Roubaix et de Lannoy, où seront déposés des registres destinés à recevoir les avant-projets.

Un plan de traverse et un mémoire descriptif seront déposés pendant le même temps, au registre spécial, aux mairies de Wattrelos et Leers.

La commission d'enquête se réunira le mercredi 13 février à la Préfecture, pour formuler son avis. Elle est composée, comme la précédente de :

MM. Carrette, maire de Roubaix ; Delcroix, maire d'Hem ; Briet, propriétaire à Roubaix ; Lego, négociant à Roubaix ; Lagache, président de la Chambre de Commerce ; Monvoisin, négociant à Roubaix ; E. Motte, député ; Rousseau, industriel à Roubaix ; Ed. Roussel, conseiller général.

Les conseils municipaux de Roubaix, Wattrelos et Leers, seront convoqués avant le 3 février pour donner leur avis sur les projets déposés : il en sera de même de la Chambre de Commerce de Roubaix.

LES LISTES ÉLECTORALES

M. le Préfet du Nord a désigné ses délégués aux commissions chargées de procéder à la revision pour 1901 des listes électorales de la commune. Ce sont :
1re section, M. Deleporte-Bayart,
2e section, M. Charles Dunker,
3e section, M. Victor Cateau,
4e section, M. Pierre Carrette,
5e section, M. Paul Despatures.

L'an passé, MM. Dunker et Cateau non acceptants furent remplacés par MM. A. Vaissier et Bourgois-Carlier.

Au Palais de Justice. — Hier après-midi, à 4 heures, a eu lieu au tribunal de commerce, la séance d'installation des nouveaux juges.

M. Carissimo le plus ancien juge, remplaçait le président, M. Lestienne, retenu au lit par un rhumatisme.

A l'heure dite, les juges au nombre de seize, dont quinze présents, entrent dans la salle d'audience et prennent place dans les fauteuils.

M. Carissimo déclare la séance ouverte et donne la parole au greffier, M. Vitou, étincelant de velours et de soie, arborant des palmes académiques démesurées. Cet employé donne lecture du décret présidentiel qui déclare installés en leurs fonctions les juges nouvellement élus.

M. Carissimo prononce alors un petit discours, très bref, il a quelques mots aimables pour M. Glorieux, juge démissionnaire, pour ses nouveaux collègues, pour les huissiers, les avocats, etc.

Puis il fait l'exposé des travaux du tribunal en l'an 1900 : 15 7 affaires ont été portées au rôle ; 1-2 liquidations judiciaires ou faillites ont été prononcées. Ce chiffre est supérieur à celui de l'année dernière, ce qui indique, n'est-ce pas, que les affaires sont loin d'être brillantes.

Très peu de monde assistait à la cérémonie (?). On a beaucoup remarqué M. Wattine qui se rengorgeait sous la toge cravaté de jaune, de l'ordre de Grégoire le Grand. Il était vraiment très bien, montrant un air serein et satisfait.

Les rentes des travailleurs. — Le 26 Décembre un accident est survenu chez Henri Trouvost.

Le nommé Roger Henri profession tisserand, âgé de 46 ans, demeurant rue d'Alger, cité St-Eloi, 13, porte un phlegmon de l'index droit à la suite de l'introduction d'une écharde de bois dans ce doigt.

Le docteur Picquet a déclaré quelques jours d'incapacité de travail.

— Le 29 décembre, un accident est survenu chez Etienne Motte et Cie.

Le nommé Dewyn Pierre, rattacheur, âgé de 21 ans, demeurant rue des Fossés, 67, a eu l'extrémité du médius droit serré entre le butoir et le chariot de son métier.

Le docteur Bernard a été 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu dans la boulangerie de la coopérative « La Paix ».

Le nommé Auguste Blanckaert, garçon boulanger, âgé de 50 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 132, s'est brûlé la jambe gauche au moteur à gaz, en nettoyant les carreaux.

Le docteur Dupré a déclaré 12 jours de repos.

— Le 28 décembre, un accident est survenu chez Lemaire et Dillies.

Le nommé François Léon, effilocheur, âgé de 32 ans, demeurant à Froyennes (Belgique), porte une plaie contuse de l'index droit pris dans l'engrenage de son métier.

Le docteur Gedeftoy a déclaré 10 ou 12 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Richard Desrousseaux.

Le nommé Roland Edouard, aide laineur, âgé de 16 ans 1/2, demeurant rue de l'Epeule, tour Fiat, 2, a eu l'index et le médius gauches broyés par le pignon de la machine. L'amputation de ces deux doigts a été opérée.

Les docteurs Dispa et Picquet ont déclaré 1 mois d'incapacité de travail.

— Le 28 décembre un accident est survenu chez César et Joseph Pollet.

Le nommé Vansteenkiste Albert, donneur de fils, âgé de 14 ans, demeurant rue du Brondeloire, 23, a reçu un rouleau-beau-bois qui lui a fracturé la cuisse.

Le docteur Dispa a déclaré 6 semaines d'incapacité de travail.

— Le 29 décembre, un accident est survenu chez Victor Bulteau.

Le nommé Désiré Becquart, charretier, âgé de 45 ans, demeurant rue Barbe-d'Or, cour Thérin, 13, a reçu un coup de pied dans la poitrine en ramenant son cheval.

Le docteur Ballinghen a déclaré quinze jours d'incapacité de travail.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral en date du 21 décembre, la société particulière colombophile « Le nouveau pigeon rameur », dont le siège est 44, rue de Croix, à Roubaix, a été autorisée à se constituer légalement. Le président est M. V. Tersy, le vice-président, M. Théophile Renard.

— Par arrêté préfectoral en date du 28 décembre la société de chant « Les Rigolos de Jean-Ghislain » a été autorisée à se constituer légalement. La société dont le président est M. Louis De Coc, a son siège chez M. Arthur Cauterman, 17, rue Lacroix.

Visites du jour de l'an. — M. Lestienne, président du Tribunal de Commerce, atteint de rhumatisme, n'a pas reçu, cette année, à l'occasion du jour de l'an.

Il était le seul à Roubaix qui continuât à suivre cette tradition surannée et ridicule des réceptions officielles ; il ouvre le siècle en rompant avec un usage antique et solennel.

La réforme des boissons. — Pour faciliter aux commerçants et aux dépositaires d'alcool les déclarations qui leur sont imposées par la nouvelle loi sur les quantités existant en leur possession des registres de déclaration sont ouverts : Canton Est (débitants qui paient leur licence rue Pauvrée).

Aux bureaux de la régie : Rue Pauvrée, 31 ; boulevard de Metz, 102 ; rue Chanzy, 64.

Aux bureaux d'octroi de ; Lannoy, Gare du Pile, Wattrelos, Cartigny, Tourcoing.

Canton Ouest (débitants qui paient leur licence rue de l'Epeule).

Au bureau de la régie : Rue de l'Epeule, 29 ; rue du Trichon, 57 ; rue du Fontenoy, 78.

Au bureau d'octroi de : Boulevard, Mouvaux, Allumette, Epeule, Lille.

Au bureau de la régie : Rue de l'Amiral-Courbet, 27 ; place Saint-Martin, 1, à Croix.

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 24 au 30 décembre 1900 inclus. — Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 2.508 ; enfants, 1,568. — Total : 4.076.

Cadeaux pour fêtes. — Le magasin le plus recommandé pour son énorme choix et ses prix exceptionnels est « A L'OPTOMATRE », *18 bis, Grande-Rue, à Roubaix*, maison L. José-Fribourg.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU GRAND THÉATRE

Un lapsus nous a fait citer M. Ramieux parmi les interprètes de la *Fille du régiment* alors que le rôle de Sulpice sera tenu par M. Berton, qui a joué avec tant de succès le rôle du frère de Rita dans *Princesse d'Auberge*.

Voilà plus de quatre ans que n'a été donné sur notre scène lyrique l'opéra de Donizetti, dont on a dit avec raison que, parmi les œuvres de demi-caractère, il brille au premier rang par le nombre des motifs heureux par la grâce touchante des mélodies brodées sur un livret intéressant.

Le « Salut à la France ! » est classique, de même la tyrolienne.

Interprétée comme elle le sera mercredi, la *Fille du Régiment* ira aux nues.

Les *Noces de Jeannette* n'ont pas été chantées à Roubaix depuis janvier 1888.

Bureau à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

Mercredi 2 janvier 1901, à l'occasion des fêtes du jour de l'an, spectacle de famille. LA FILLE DU REGIMENT, opéra en 2 actes, musique de Donizetti.

Le spectacle commencera par : LES NOCES DE JEANNETTE, opéra comique en 1 acte, musique de Victor Massé.

Prix des places : Fauteuils, 4 fr. — Pourtours, 2 fr. 50. — Premières galeries, 1 fr. 75. — Deuxièmes galeries, 60 cent.

Théâtre de Roubaix (Direction Louis Couvreur). — Bureaux à 5 h. 1/2 ; Rideau à 6 heures. Mardi 1er janvier 1901, à l'occasion du jour de l'an, LE TOUR DU MONDE D'UN ENFANT DE PARIS, grand drame à grand spectacle en sept actes et douze tableaux. M. L. Couvreur remplira le rôle de Bébert, qu'il a créé à Roubaix. Le spectacle sera terminé par LE PARADIS, opéra-bouffe en 3 actes.

Hippodrome-Théâtre. — Les cartes distribuées gratuitement par la mairie et numérotées de 701 à 800 seront valables pour la représentation à l'Hippodrome, du mercredi 2 janvier 1901.

PARTI OUVRIER

Section roubaisienne

Le Comité exécutif se réunira jeudi 3 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, au local « La Paix ».
Ordre du jour très important.

Bibliothèque. — La bibliothèque du Parti sera ouverte demain mercredi de 6 h. 1/2 à 8 h. 1/2 du soir.

Aux secrétaires de groupes. — Les secrétaires sont informés que des nouvelles cartes d'adhérents pour 1901 sont à leur disposition au bureau du comité exécutif, à la Paix.

Prix de la carte 0.25.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 31 Décembre

NAISSANCES. — Pierre Peere, rue Archimède, cour Destailleur, 8. — Nelly Rohart, rue Blanchemaille. — Bernadette Vroman, rue de la Balance, cour de la Crèche, 3. — René Loridant, rue Eugène Motte, 6. — Alfred Delforge, rue de la Balance, 41. — Raymond Lejeune, rue J. Deregnaucourt, 7. — Amélie Ost, rue du Tilleul, cour Loridan, 14. — René Lécaille, rue du Curé, 28. — Albert Delcroix, rue Ingres, 11. — Albert Migneau, rue Voltaire, 33. — Julien Espriet, rue de Naples, 111.

DÉCÈS. — Céline Marchand, 33 ans, rue de la Balance, 29. — Henri Baert, 30 ans, rue Voltaire, cour Wille, 7. — Hortense Hélin, 40 ans, rue Blanchemaille. — Marie Mille, 3 ans, rue de l'Epeule, cour Lepers, 7. — Pierre Didry, 72 ans, rue Blanchemaille. — Pierre Vanvarbeke, 75 ans, rue St-Jean.

TOURCOING

A l'Hôtel de Ville. — La commission locale des Eaux s'est réunie hier, à trois heures de l'après-midi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Salembien Léon, adjoint aux finances.

Etaient présents MM. Honoré Colson, Maertens Victor, Massard Paul, Dassonville Jules, Cocheteux Victor, Martin Paul, Lefebvre Henri, Orélio François, Decavèle J.-B., conseillers municipaux.

La commission avait à discuter les questions suivantes : Emprunt de 1,200,000 francs. — Transfert de la direction. — Indemnités proposées au profit des dames Binet, Lafosche et Delhaye. — Pension demandée par la dite dame Delhaye. — Participation des employés du personnel du service des eaux aux caisses de retraites de Roubaix et de Tourcoing.

Revision du traitement du personnel du service des eaux.

Demande d'eaux par la commune de Mouvaux.

La Commission du gaz se réunira le mercredi 2 janvier 1901, à 2 h. 1/2 du soir, à l'usine à gaz, à l'effet d'établir l'inventaire.

Audacieux cambriolage. — Depuis quelque temps, les cambrioleurs redoublent d'audace et commettent presque chaque jour, de nouveaux méfaits.

Dimanche, les époux Bétremieux, marchands de quatre-saisons, rue des Carliers, avaient quitté dans l'après-midi leur domicile pour aller passer la soirée chez des amis.

En rentrant, vers 10 heures 3/4, ils s'aperçurent que le chassis d'une lucarne avait été démonté, et qu'on avait dû s'introduire par là dans la maison.

En effet, en pénétrant chez eux, les époux Bétremieux constatèrent la disparition de leurs économies, une somme de 200 francs, placée dans un coffret, d'un régulateur, d'un pantalon, de plusieurs paires de draps en toile et enfin de vingt jetons provenant de la Coopérative de boulangerie « l'Avenir ».

Plainte a été déposée entre les mains de M. Proix, commissaire de police du premier arrondissement qui a ouvert une enquête.

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu le 28 décembre chez Tiberghien frères, fabricants rue de Paris, au nommé Jossague Alphonse, âgé de 34 ans, tondeur, demeurant rue des Processions, à Halluin.

En tombant, l'ouvrier s'est fait un effort du pied qui occasionnera une incapacité de huit jours de travail.

Dans la même usine Montay Léon âgé de 40 ans, rattacheur, rue Jean-Bart, demeurant à Mouvaux, s'est fait une plaie au médius droit en rattachant.

Le docteur Bernard a ordonné 6 jours de repos.

— Chez Bayard Parent frères, fabricants, rue Fin de la Guerre, le nommé Castelain Henri, âgé de 33 ans, tisserand, demeurant rue des Maraîchers, a été blessé au pied droit par la chute d'un petit rouleau en fer.

Le docteur Bernard a prescrit un repos de 3 à 4 jours.

Dans la fonderie Lamourette frères, rue de la Blanche Porte, le nommé Hennebique Eugène, âgé de 23 ans, ébarbeur, demeurant rue du Bois, 100, s'est donné un coup de marteau sur la main droite.

Le docteur Decherf a octroyé un repos de six jours de repos.

Les arrivages aux Halles. — Huîtres, 1000. — Harengs, 120 k. — Pommes, 250 k. — Pommes de terre, 500 k. — Fromages, 195 k. — Navets, 75 k. — Oranges, 125 k. — Citrons 25 kilos.

La tournée Baret. — Salle comble dimanche après midi, à la représentation donnée par la troupe Baret, dans la salle des fêtes de la place Leverrier.

« Villa Gaby », comédie en 3 actes, de M. Gandillot, et « Dorme : je le veux !... », comédie en un acte de M. Feydeau, ont été l'occasion d'un immense succès pour M. Ch. Barret, qui remplissait les principaux rôles, et pour les excellents artistes qui l'entouraient.

Le public a fait une véritable ovation à toute la troupe et en particulier à Mlle Marie Prat, du Palais-Royal, MM. Baret et J. Mondos.

Remise de médailles. — Dimanche matin, M. Lecomte, adjoint au maire, a remis, à l'Hôtel-de-Ville, trois médailles décernées par M. le ministre du commerce.

Voici les noms des titulaires de ces récompenses : MM. Armand Flament, de la maison Roussel de Livry fils ; Pierre Fremaux, de la filature Tiberghien et fils ; Léon Vandenbulke, de la filature Paul Jonglez.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 31 Décembre

NAISSANCES. — Lothiois Emile, rue d'Alsace, 86. — Viaene Michel, rue de Mouscron. — Stenaut Marguerite, rue du Flocon, 6. — Bossuyt Nelly, rue Motte, 36. — Paris Germaine, rue Dupuytren, 13. — Demeulenaere Paul, rue de Mésières, 35. — Lecompte Henri, rue de Gand, 970. — Renard Fernand, rue du Brun Pain, 184. — Ferrest Oscar, rue du Repos, 3. — Masquelier Jean, boulevard Gambetta, 60. — Hespel Julia, rue Augustin, 13.

DÉCÈS. — Bourgois Henri, 64 ans, rue de l'Hippodrome, 45. — Evrard Marceile, 9 mois, rue de Paris, 202. — Vanlède Emile, 11 mois, rue de Creil, 15. — Wack Joseph, 75 ans, rue St-Pierre, 97. — Vandorpe Joseph, 20 ans, rue Nationale, 122. — Desurmont Louis, 10 mois, rue Blanche Porte.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Vol. — Dans la nuit du 30 au 31, on a volé sur une voiture stationnée sur un terrain vague, à la Bakellerie, une hache neuve, d'une valeur de 65 francs, appartenant à Arthur Chiens, ménager.

Nocturne visite. — Le chateau Dupire à la Croix-Blanche est inhabité, des malandrins ont pénétré la nuit dernière, ont fouillé de haut en bas et finalement se sont retirés en emportant un tuyau de cuivre de la conduite des eaux.

La justice informe.

Amusements stupides. — Des individus restés inconnus ont trouvé plaisir à briser nuitamment des palissades dans plusieurs rues de la commune.

Des indices sérieux permettent de croire qu'ils seront bientôt connus et qu'ils seront appelés à répondre de leurs méfaits.

A l'Hospice. — L'active campagne que menons contre les agissements de la commission de l'Hospice vient d'avoir un résultat appréciable.

Hier, un membre de cette commission qui se joint avec tant de désinvolture des souffrances des malheureux vieillards hospitalisés, est venu donner ordre de distribuer immédiatement à chacun d'eux les vingt sous de novembre et les vingt sous de décembre qui leur revenaient de la commune.

Allons, tout est bien qui finit bien. Mais qui donc va toucher les 20 sous de novembre appartenant à Paul Fourdinier, décédé en décembre ?

La question est assez sérieuse pour que l'on s'y arrête.

WASQUEHAL. — Une fillette qui tombe dans une cuve d'eau. — Hier, vers deux heures 1/2 de l'après-midi, la petite fille de M. Florimond Pollet, ouvrier chez M. Victor Delourme, tonnelier à Wasquehal, âgée de 21 mois, jouait dans la maison près de sa mère, quand tout à coup elle courut dans la cour et alla piquer une tête dans une cuve, pleine d'eau de savon.

La mère, qui avait entendu la chute, retira son enfant.

Le docteur Jacquart, mandé en toute hâte, prodigua les soins à la pauvre petite qui, fort heureusement, a pu être rappelée à la vie.

A quatre heures, la petite était assez bien. Nous espérons que cet accident n'aura pas de suite fâcheuse.

Publication des rôles. — Le rôle des taxes des biens de main-morte, est mis en recouvrement des ce jour ; il comprend 8 articles qui s'élèvent à la somme de 177 francs 03.

Etat civil du 31 décembre 1900. — *Naissances.* — Marthe Dellemerre, Le Bourg. — Robert Dumond, Le Bourg. — Oscar Duquénoc, Le Calvaire.

Décès. — Adolphe Blancquart, 39 ans, domestique, chemin du Quesne.

LYS-LEZ-LANNOY. — **Etat-civil** du 31 décembre. — *Naissance.* — Germaine Fouters, rue du Colisée.

Accident. — Un accident est survenu chez MM. Deffrennes-Duplouy frères, 6, rue des Remparts. Le nommé Henri Desplanque, 72 ans, tisserand, demeurant à Lannoy, est tombé de son métier et s'est fait une plaie à la jambe droite.

Le docteur Parmentier a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Sur la chaussée. — Les gendarmes de Lannoy ont trouvé, en rentrant de route, près de la fabrique Bettremieux, hier à deux heures du matin, le nommé Achille Beuscart, qui était étendu sur le dos au milieu du pavé, la bouche grande ouverte. Les gendarmes voulurent le relever, mais Beuscart était ivre-mort. Ils l'ont transporté à la gendarmerie, où il a fini de passer la nuit.

AVIS IMPORTANT

Les consommateurs des Savons du Congo sont priés de considérer comme faux tous les savons de cette marque qui seraient offerts au-dessous de 0 fr. 60 le pain et de 1 fr. 75 la boîte de trois. A des prix inférieurs à ceux-là le détaillant vend à perte ou est obligé de fournir une contrefaçon.

Victor Vaissier, Hors Concours, Membre du Jury en 1900.

LE NORD

LILLE

MES ETRENNES

J'ai appris, hier matin, par le *l'Egalité* que la Chambre syndicale des voyageurs, représentants et employés de commerce, d'administration et d'industrie de la région du Nord, avait bien voulu me blâmer à l'unanimité et me clouer au pilori.

J'aurais cru à une fumisterie si je n'avais trouvé la même nouvelle dans *la Croix* et dans *la Dépêche*, dont cette chambre syndicale avait voulu également s'assurer la publicité.

Me voilà donc cloué au pilori ! c'est véritablement mal finir le siècle et l'année !

Quel crime m'a valu ce *clouage* plutôt inattendu ? J'ai reçu, paraît-il, une délégation de ce syndicat nommée par lui à l'effet de défendre les intérêts des employés municipaux et *convoquée par la Commission des finances du Conseil municipal* : je me suis substitué de ma propre autorité à cette commission des finances, etc., etc.

Autant de mots, autant de mensonges.

Jamais la Commission des finances que je préside n'a convoqué une délégation de ce syndicat ; et jamais je n'ai reçu la délégation dont il s'agit.

Le samedi 22 décembre, à 8 heures du soir, je trouvais, en arrivant à la mairie, quatre employés d'octroi dont l'un, *sans aucune allusion à la Chambre syndicale*, me dit qu'il venait avec ses camarades pour voir la Commission des Finances.

Je leur fis remarquer que j'avais réuni cette commission pour l'examen du budget des recettes, en retard par suite de la réforme des octrois, et que la soirée n'y suffirait peut-être pas. J'ajoutai que les employés de la ville avaient affaire à l'administration municipale et non aux commissions, sauf le cas où celles-ci, en séance en émettraient le désir.

— « Dans ces conditions, me répondit le même agent, *nous voudrions vous parler à vous.* »

Comme j'objectais que la commission allait se réunir, il m'affirmait qu'il en avait pour deux minutes, et je cédai.

Ce qui s'y passa ensuite n'est pas relevé par l'ordre du jour. Je puis donc passer sous silence un discours du même agent qui soulevait des séries de questions dont l'examen aurait exigé plusieurs heures de discussion et dont certaines ont été tranchées constamment par l'unanimité de l'administration municipale dans le sens de la négative ; la nécessité où je me suis trouvé d'y mettre catégoriquement fin sous peine de manquer à la commission qui m'attendait, et l'attitude de deux des agents si violemment inconvenante qu'ils se trouvent sous le coup d'une peine disciplinaire, dont l'examen par la municipalité n'a été retardé que par les questions budgétaires d'un intérêt plus urgent.

J'ai démontré que toutes les raisons données par l'ordre du jour de la Chambre syndicale sont fausses ; j'ajoute qu'elles sont volontairement mensongères. Car ce syndicat qui prétend que j'ai *refusé* d'entendre les revendications des employés, m'avait convoqué à son assemblée générale d'hier : je lui ai fait répondre que je ne pouvais m'y rendre ; et qu'en outre je ne croyais pas pouvoir aller discuter dans les cafés les affaires de la ville auxquelles était réservée la Mairie *où j'étais à la disposition de toute délégation*. C'est dans l'assemblée où cette lettre a été reçue qu'on me pilorise pour ne rien vouloir entendre !

Je n'insiste pas ; je sais à quels sentiments obéissent ceux qui ont fait cet proposition. Je n'ai répondu que pour les employés de l'octroi qui sauront ainsi comment sont défendus leurs intérêts et pour les camarades du Parti ouvrier inscrits dans cette société qui emprunte les colonnes de la *Croix* contre les élus socialistes.

Quant aux deux employés d'octroi qui, se sachant en faute, ont pris les devants pour se garer, qu'ils soient satisfaits.

Je renonce à toute peine disciplinaire à leur égard. Je me contenterai de faire connaître officiellement leurs noms à tout le personnel de l'octroi, qui sait comment je l'ai toujours reçu.

Ce sera leur petit pilori.

L'année et le siècle finissent décidément mal pour tout le monde.

Ed. DELESALE.

***

A UN ANONYME

A propos des commentaires dont nous avons fait suivre l'ordre du jour que notre ami Delesalle relève plus haut, nous avons reçu une lettre signée « Un Gabelou » et contresignée « Un de l'Unanimité. »

Notre correspondant à double masque, est, à n'en pas douter, un homme d'esprit et un théoricien socialiste infaillible mais malgré toutes ces qualités nous avons le regret de l'informer que nous ne pouvons tenir compte de sa prose car toute lettre anonyme — c'est notre règle — est pour nous *lettre morte*.

A la *Dépêche* et à la *Croix* on sera peut-être plus coulant, en l'espèce. Que le citoyen « Gabelou » s'y adresse donc. Le premier pas a été déjà fait : le second ne peut lui coûter beaucoup !

G. S.-E.

FINANCES MUNICIPALES

L'Echo du Nord se pourlèche naturellement — et amoureusement — de l'ordre du jour fin de siècle que m'a dédié la Chambre syndicale des voyageurs, employés, etc.

Ce n'est pas pour troubler sa digestion que j'écris ces quelques lignes. C'est pour relever l'interprétation qu'il donne à une phrase de Siauve, relative à une réunion de la commission des finances.

« On connaît, a dit Siauve, les difficultés contre lesquelles se débat la ville, en ce moment, au point de vue financier.

« La Commission des finances se réunissait précisément pour examiner les moyens de réduire ou d'atténuer ces difficultés. »

Personne, si ce n'est l'*Echo*, n'ignore que Siauve faisait allusion au nouveau régime imposé par la loi de 1897 sur les boissons hygiéniques, qui nous a, en effet, créé des complications telles — dans l'ignorance où nous étions de son application ou de sa non-application — que nous avons dû établir deux budgets différents pour l'année 1901.

Mais l'*Echo*, né perspicace, interprète ainsi :

« Relevons, en passant, dit-il, cet aveu que la Ville se débat dans des difficultés financières.

C'est ce que nous disions au moment des élections municipales : M. Delesalle et les collectivistes juraient alors leurs grands dieux que nous nous trompions et vitupéraient contre nous. »

Ne confondons pas. Aux élections municipales, vous avez prétendu que nous étions en déficit, c'est-à-dire que nos ressources ne nous permettaient pas de faire face à nos dépenses indispensables.

Or, apprenez que dans sa dernière séance, celle de vendredi dernier, le Conseil municipal a voté environ cent mille francs de dépenses, et que, l'année terminée, nous avons encore, *sur les prévisions budgétaires, un excédent de cent mille francs qui se doublera dans la réalité.*

Voilà d'ailleurs comment se termine l'année municipale. Si, à l'occasion de ces affirmations, l'*Echo* veut tenir le pari de mille francs que M. Barrois a dédaigné à l'heure des élections, qu'il tient toujours.

Cela n'empêche pas, d'ailleurs, que la Ville doit, selon moi, adopter en ce moment une politique financière des plus prudentes, et je m'y emploierai de toutes mes forces.

La modification du vieux système des impôts municipaux qui peut réserver des surprises désagréables et dérouter les prévisions les plus solides ; la crise générale qui suit d'ordinaire les périodes de prospérité relative comme celle que nous venons de traverser ; l'échéance de 1902 qui voit le début de l'amortissement d'emprunts municipaux préalablement contractés ; la nécessité où se voit la municipalité d'ouvrir de nouvelles écoles à la nouvelle population scolaire arrachée à l'enseignement congréganiste ; la volonté, qui est la nôtre, d'en finir avec les pavages et le réseau d'aqueducs ; autant de raisons pour que nous traversions, en 1901, une période que j'appellerai de « recueillement financier ».

Voilà, pour nos concitoyens, la situation financière de la ville : elle est si loin d'être mauvaise que le budget de 1901 fournira plus de cent cinquante mille francs nouveaux aux services jusqu'alors parcimonieusement dotés.

Quant aux difficultés imaginées par l'*Echo*, elles n'existeraient que le jour où le Conseil municipal actuel apporterait, dans sa mission, l'imprévoyance et la légèreté habituelles aux municipalités dont l'*Echo* vantait jadis l'ordre et l'économie.

Ed. DELESALLE.

ACCIDENT MORTEL

Samedi soir, vers 4 heures, le nommé Oscar Duthilleul, 31 ans, demeurant chemin de l'Huile, et employé à la Compagnie du chemin de fer du Nord, en qualité de commis, traversait le passage à niveau de Fives.

En ce moment, des manœuvres se faisaient en cet endroit. M. Oscar Duthilleul fut tamponné par un wagon chargé de marchandises, et si malheureusement qu'il tomba sous les roues. Il fut complètement écrasé.

Quand on le releva, M. Oscar Duthilleul était mort. Il a été transporté à son domicile.

LE JEUNE HOMME BLOND

Il n'y aura bientôt plus un seul voyageur, arrivant à Lille, qui n'aura vu, en cours de route, un jeune homme blond plonger ses yeux indiscrets à travers les vitres de la portière de son compartiment, et s'enfuir dès qu'on l'a regardé.

Hier, M. Debischopp, demeurant à Marquette, se trouvait dans le train n° 2910, venant de Valenciennes et arrivant à Lille à 6 heures 19.

A Wattignies, il entendit du bruit à la portière de son compartiment et comme il se retournait pour se rendre compte de la nature de ce bruit, il aperçut un individu qui se tenait sur le marchepied du wagon et qui s'enfuit aussitôt.

M. Debischopp ne tira pas la sonnette d'alarme ; le train ne stoppa pas. Mais arrivé en gare de Lille, M. Debischopp a fait sa déclaration à M. le commissaire spécial qui l'a reçue.

LA NOUVELLE LOI SUR LES BOISSONS

La nouvelle loi sur les boissons est applicable à partir du 1er janvier, c'est à dire à partir d'aujourd'hui. Les recettes buralistes de Lille seront, en conséquence, ouvertes toute la journée pour recevoir les déclarations exigées par la dite loi.

AGRESSION NOCTURNE

Dans la nuit du 25 au 26 décembre, vers 4 heures, M. Jules Gilles, 67 ans, balayeur de rues, demeurant rue Gantois, en sortant de chez lui, fut attaqué par deux individus. Ceux-ci, après l'avoir roué de coups, le terrassèrent, lui enlevèrent son porte-monnaie contenant 3 francs.

M. Jules Gilles a déposé une plainte, et une enquête est ouverte au 4e arrondissement.

SAUVETAGE

Hier matin, vers onze heures, M. Ch. Lefebvre, pontier au Petit-Paradis, a retiré de l'eau le sieur Victor Hauvariet, 30 ans, marinier à bord du bateau Murat-Drapier, de Thun.

M. Victor Hauvariet était tombé accidentellement ; il en a été quitte pour un bain froid.

Quant à M. Lefebvre, c'est la onzième fois qu'il fait acte de sauvetage ou qu'il retire des cadavres du canal.

ARRESTATION DE DEUX DÉSERTEURS

Le nommé Louis Descamps, 42 ans, soldat au 43e de ligne, avait déserté le 15 juillet dernier, et l'autorité militaire le faisait rechercher.

Il s'est fait arrêter, hier matin, par la gendarmerie de Lille. Descamps habitait Houplines. Il a été remis à l'autorité militaire.

— Dans la soirée de lundi, la sûreté de Tourcoing avait procédé à l'arrestation d'un autre déserteur.

Charles-Joseph Fursy, dit Brunot, avait quitté depuis quelque temps le 12e chasseurs à cheval.

Il a été arrêté au cabaret de la Cloche, à Tourcoing.

Remis à la gendarmerie, il a été dirigé hier sur Lille.

UN CAS DE LÉTHARGIE

Mlle Adolphine Flahaut, 16 ans, servante chez M. Taminiau, dans profession, rue de Bouvines, 25, s'est couchée dans la soirée de samedi, et depuis lors, elle ne s'est plus réveillée. M. le docteur Dumont, appelé, a constaté que cette jeune fille était dans un état léthargique. Elle a été transportée à l'hôpital St-Sauveur.

SUNLIGHT SAVON

est sans rival pour le ménage.
Il lave le linge facilement et rapidement.
On l'emploie dans le monde entier.
POURQUOI ?
Parce qu'il est :
PUR,
BON MARCHÉ,
ÉCONOMIQUE
Adresser une carte postale à Lever frères, Société anonyme, 5, rue Faidherbe, Lille, qui enverront une liste de débitants de SUNLIGHT Savon aux ménagères qui le pourraient s'en procurer.

VOLS DE VOLAILLES

Des malfaiteurs, dans la nuit du 25 au 26 décembre dernier, se sont introduits dans divers cours et jardins à Canteleu, et ont fait main basse sur tout ce qu'ils ont trouvé.

Chez M. Leroy, tonnelier, rue Boharen, ils ont enlevé six poules ; chez M. Mouvet, cabaretier rue de la Carnoy, 75, ils ont emporté un coq de combat acheté, la veille, 20 francs.

Dans la même nuit une bande d'individus sont allés frapper à l'estaminet tenu par M. Martin, à Lomme, et ont offert de vendre une paire de volailles.

On suppose que les étranges négociants, cherchant à écouler, la nuit, leurs marchandises, sont les mêmes qui ont dévalisé les poulaillers de Canteleu. Une enquête est ouverte.

SAVON PARIS-MÉNAGE

pour le linge et pour les laines
Exiger rigoureusement le TITRE.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Voici le mouvement de la population durant les trois dernières années écoulées :

	1898	1899	1900
Naissances	6285	6352	6228
Décès	5518	5667	5422
Mariages	2087	2043	2094
Divorces	64	80	63

Jusqu'à ce jour on n'avait pas encore fait autant de mariages.

REPRÉSENTATION THÉATRALE

L'Administration municipale offrira, le Jeudi 3 Janvier prochain, à une heure, une représentation théâtrale aux Vieillards des Hospices, aux Elèves bleuets et aux Enfants des écoles.

Le programme comprendra LE TOUR DU MONDE D'UN GAMIN DE PARIS.

A LA MAIRIE

Le Maire de Lille informe ses concitoyens que les bureaux de la Mairie seront fermés les 1er et 2 janvier 1901.

Nous avons annoncé le décès de Mlle Jeanne Stoclet, fille de M. Stoclet, ingénieur en chef du Nord.

La famille informe les personnes qui désirent assister aux funérailles qui auront lieu à Sassognie, le mercredi 2 janvier 1901, à 11 h. 1/2, qu'un train spécial partira le dit jour, à huit heures 40 de Lille, pour les transporter à Berlaimont, où des voitures stationneront.

Tous les mercredis, *Vente réclame*, aux GALERIES LILLOISES. Mercredi 2 Janvier, grande mise en vente de *Garnitures de Toilette*, 5 pièces, faïence décorée, valeur 4 fr. 50, vendues ce jour seulement 2 fr. 50.

Menus Faits

Feu de cheminée. — Hier, vers 8 heures 1/2 du soir, un feu de cheminée s'est déclaré rue des Fossés-Neufs, 42. Les dégâts sont insignifiants.

Renversée par un car. — Hier soir, vers 4 heures, le cheval attelé au car B a renversé rue Faidherbe, Mme Heyde, 65 ans, demeurant quai de la Basse-Deûle, 60. Mme Heyde a roulé sous les roues du tramway et a été fortement contusionnée, surtout aux genoux. Relevée par des passants, elle a été transportée à la pharmacie Poirson, où elle a reçu des soins.

Pickpocket. — Mlle Jeanne Bégnis, ouvrière de filature, demeurant 106, rue de Juliers, a été dimanche dernier, victime